

**Louis-Joseph Papineau. *Lettres à ses enfants*. Texte établi et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet. Montréal, Varia, 2004. 2 vol.**

Michel Ducharme

Volume 6, Number 2, Spring 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1024308ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1024308ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1492-8647 (print)

1927-9299 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Ducharme, M. (2006). Review of [Louis-Joseph Papineau. *Lettres à ses enfants*. Texte établi et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet. Montréal, Varia, 2004. 2 vol.] *Mens*, 6(2), 279–283. <https://doi.org/10.7202/1024308ar>

**Louis-Joseph Papineau. *Lettres à ses enfants*. Texte établi et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet. Montréal, Varia, 2004. 2 vol.**

En 2000, Georges Aubin et Renée Blanchet entreprenaient une œuvre monumentale : la publication de la correspondance intégrale de Louis-Joseph Papineau. Le premier volume de la série, intitulé *Lettres à Julie*, regroupait l'ensemble des lettres que Papineau a écrites à sa femme de 1820 à 1862. Voici maintenant que Aubin et Blanchet rendent public *Lettres à ses enfants*, deux tomes regroupant les lettres que Papineau a rédigées à l'intention de ses enfants entre 1825 et 1871. Il faut d'emblée souligner le travail colossal que la compilation de ces quelque 708 lettres a dû nécessiter ainsi que la très grande qualité du travail d'édition. La présentation des lettres est impeccable et les notes explicatives, qui ne sont pas trop nombreuses, sont généralement utiles et bien faites. Quant à l'introduction, signée par Yvan Lamonde, elle résume bien la teneur de ces lettres.

Par la publication de cette correspondance, Aubin et Blanchet nous font une fois de plus pénétrer dans l'intimité de la famille Papineau. On découvre un père aimant, attentionné, très attaché à ses enfants et prompt à leur donner des conseils. Si Papineau veut que ses enfants obtiennent une bonne position dans la société, la gêne financière dans laquelle il se trouve, étant donné son exil en France puis la construction du manoir de Montebello, limite quelque peu sa capacité à les aider à s'établir, ce qu'il regrette. Et comme si les soucis financiers ne suffisaient pas, Papineau est durement éprouvé par la maladie de ses proches : pensons entre autres à l'état de santé fragile de son épouse, à la maladie mentale de son fils Lactance qui apparaît en 1846, à la brève maladie qui emporte son fils Gustave en 1851 et à la maladie de sa fille Azélie qui apparaît en 1856.

C'est à son fils aîné Amédée que Papineau adresse la très grande majorité de ses lettres. Étant l'aîné de la famille, Amédée devient autonome et indépendant plus rapidement que ses frères et sœurs. Ainsi, alors que toute la famille s'installe à Paris à la suite des rébellions, Amédée demeure aux États-Unis où il fait sa cléricature. C'est d'ailleurs à Saratoga qu'il se trouve une épouse, Mary Westcott. Enfin, Papineau, qui s'installe dans sa seigneurie de la Petite-Nation à son retour d'exil, profite du fait qu'Amédée habite à Montréal pour lui demander différents services. Il semble bien toutefois qu'Amédée n'ait jamais été aussi assidu que son père dans sa correspondance, ce dernier se plaignant continuellement de ne pas recevoir suffisamment de lettres de son fils.

Si cette correspondance nous renseigne sur la vie privée de la famille Papineau, elle nous apprend relativement peu de choses en ce qui concerne la pensée de l'homme. D'abord, Papineau discute peu de politique dans ses échanges épistolaires avec son fils aîné. Il y aborde des sujets plus personnels comme sa vie en exil, la construction de son manoir, de ses serres, de sa chapelle funéraire et de sa bibliothèque ainsi que de l'aménagement de son jardin. Ensuite, le discours de Papineau entre 1828 et 1871 est caractérisé par une remarquable stabilité. Les mêmes thèmes, les mêmes arguments sont repris encore et encore. Enfin, Papineau semble avoir été un homme politique intègre : rien dans sa correspondance ne contredit ses discours publics.

La lecture de cette correspondance est néanmoins fascinante en ce qu'elle nous permet de voir jusqu'à quel point la pensée de Papineau est à la fois sophistiquée, en ce qu'elle se conforme bien à la rhétorique républicaine, et simpliste, en ce qu'elle est très manichéenne. Papineau oppose continuellement la bonne république américaine au mauvais système aristocratique anglais. Cette opposition dualiste prend une

couleur parfois géographique (l'Amérique contre l'Europe), parfois partisane (les républicains contre les whigs). Papineau fait la promotion d'un mode de vie simple fondé sur la petite propriété foncière, ce que le système seigneurial permet selon lui, et dénonce inversement l'accumulation de la richesse et la création de grandes fortunes commerciales basées sur le système impérial. Il défend un État fondé sur la vertu et dénonce la corruption inhérente au système politique colonial. Au niveau pratique, il s'oppose au régime de l'Union et au gouvernement responsable. Enfin, il en vient à croire après 1848 que le salut du Bas-Canada passe par l'annexion aux États-Unis, qui lui semble inévitable jusqu'à son décès. Cette prise de position n'a rien pour surprendre de la part de celui qui enviait ouvertement les habitants de la Madawaska qui venaient de devenir citoyens américains en 1842 à la suite du traité Webster-Ashburton (lettre du 16 octobre 1842).

Malgré tout, cette correspondance éclaire la pensée de Papineau sur deux questions précises. La première porte sur sa position face à l'esclavage, question laissée dans l'ombre par l'historiographie. Si Papineau voue une énorme admiration à la république américaine, cette admiration est momentanément mise à rude épreuve lors de la Guerre de Sécession. Papineau désespère alors devant le spectacle désolant que les Américains offrent au monde en s'entre-déchirant sur la question de l'esclavage. Dans ses lettres allant de 1859 à 1862, le seigneur de la Petite-Nation prend clairement position pour le Sud. Selon lui, l'esclavage n'est pas contraire aux principes républicains. Il en veut pour preuve le fait que Washington et Jefferson ne l'ont pas aboli (1<sup>er</sup> décembre 1859, 4 juillet 1861). S'il veut bien reconnaître que cette institution domestique est peut-être un « malheur » au point de vue philosophique, il soutient qu'elle n'est ni « crime » ni « péché » (4 juillet 1861). Dans ce contexte, il se montre très acerbe contre « le fana-

tisme abolitionniste » (1<sup>er</sup> décembre 1859, 25 décembre 1861) qu'il considère comme responsable de la guerre. Il n'est pas tendre non plus envers le président Lincoln, « un homme trop mince par tout et en tout » (27 juin 1861). De toute façon, Papineau est convaincu que les Noirs libres du Nord ne sont pas mieux traités que les esclaves du Sud et que l'émancipation de ces derniers sera inévitablement suivie d'un énorme problème d'intégration. L'ancien leader patriote réussit néanmoins à ne pas accuser les institutions républicaines d'être responsables de la Guerre civile en soutenant que ce sont des hommes corrompus (les anciens fédéralistes et les anciens whigs qui ont joint les rangs du Parti républicain) qui sont responsables de la guerre et non les Démocrates, les véritables héritiers de Jefferson (29 juillet 1861, 11 juillet 1862). Ainsi, cette correspondance a le mérite de mettre en lumière la position de Papineau sur l'esclavage. Cette question devrait certainement être étudiée plus à fond.

Ces lettres apportent aussi un éclairage nouveau sur la question de la tenure seigneuriale, un sujet sur lequel nous possédons peu de discours publics de Papineau. D'une manière générale, l'abolition du régime seigneurial lui semble inacceptable pour deux grandes raisons. D'abord, il considère que l'abolition unilatérale du régime par le gouvernement est illégitime puisqu'elle viole les contrats synallagmatiques (comportant des obligations réciproques) entre, d'une part, l'État et les seigneurs et, d'autre part, entre les seigneurs et les censitaires. Ainsi, considérant la nature contractuelle du régime, c'est au pouvoir judiciaire d'intervenir si le système pose problème et non au pouvoir législatif. Ensuite, il demeure convaincu durant les années 1850, comme il l'était durant les années 1830, que le système est favorable aux pauvres en ce qu'il leur donne accès à la terre à peu de frais. Ainsi, il n'y a, selon lui, aucune contradiction entre ce système (qui donne

un accès facile à la terre) et les principes républicains (basés sur un idéal d'indépendance économique et politique des citoyens). Bien que les lettres portant sur l'abolition du régime seigneurial soient longues et arides, elles apportent des précisions fort intéressantes sur la position de Papineau sur cette question.

En définitive, la publication de cette correspondance a une grande valeur en ce qu'elle nous permet de mieux comprendre la vie privée de Papineau. Néanmoins, pour quiconque s'intéresse à la pensée politique de l'homme, la lecture de cette correspondance ne constitue finalement qu'un complément aux discours publics de Papineau rassemblés dans *Un demi-siècle de combats* (sous la direction de Yvan Lamonde et Claude Larin, Fides, 1998) et dans *Cette fatale union* (sous la direction de Georges Aubin, Lux, 2003). Peut-être les lettres envoyées à ses amis seront-elles plus éclairantes à cet égard. Voilà une bonne raison d'espérer la publication du prochain volume.

Michel Ducharme  
Département d'histoire  
Queen's University

**J. I. Little. *Borderland Religion: The Emergence of an English-Canadian Identity, 1792-1852.* Toronto, University of Toronto Press, 2004. 415 p.**

Professeur d'histoire à l'Université Simon Fraser, John Little est un historien prolifique qui s'est consacré à l'histoire des Cantons de l'Est au XIX<sup>e</sup> siècle. *Borderland Religion* constitue le quatrième ouvrage qu'il a produit sur cette région, après *Nationalism, Capitalism, and Colonization in Nineteenth-*